

x

x

x

AFFAIRE N°8 - Construction du Stade de CHAMP FLEURI tranche 1976 et dernière -  
Autorisation de solliciter une subvention de la Jeunesse et Sports - approbation du  
dossier technique - autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché  
avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 30 juillet 1975, vous avez approuvé à l'unanimité les dossiers techniques relatifs à la réalisation des tranches 1974 et 1975 du Stade de CHAMP FLEURI.

Afin d'enlever ce complexe sportif, il resterait à réaliser la tranche de 1976 composée d'une salle de gymnastique, des tribunes vestiaires, du parking et d'aménagement des abords.

Les dossiers de la totalité du projet étant actuellement terminés je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- de m'autoriser à solliciter des Services de la Jeunesse et Sports une subvention pour permettre la réalisation de cette dernière tranche de travaux ;

- d'approuver les dossiers techniques et de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.